

3^{ème} atelier conjoint OHI-OIANM sur le développement des normes S-100/S-200 et leur représentation Istanbul, Türkiye, du 1er au 1er septembre 2026

Contribution au programme de travail 2026 de l'OHI

WP 1.1.6 Entretenir les relations avec l'OIANM

Résumé succinct :

- Le 3^{ème} atelier conjoint OHI-OIANM sur le développement et la représentation des normes S-100/S-200 s'est tenu à Istanbul (Türkiye) du 1er au 4 septembre 2026. Coorganisé par l'OIANM, l'OHI et la Direction générale de la sécurité côtière de Türkiye, il a réuni plus de 70 participants issus des Services hydrographiques, des autorités responsables des aides à la navigation, des administrations maritimes, d'organisations internationales, du secteur privé et du monde universitaire.
- Cet atelier a marqué un tournant, passant des discussions conceptuelles aux enjeux concrets de mise en œuvre, d'interopérabilité et de retour d'expérience opérationnelle, à l'approche de l'échéance de 2029 pour l'obligation d'emport d'ECDIS fondés sur la norme S-100. Les échanges ont porté sur l'harmonisation des normes, l'échange sécurisé des données, la qualité et la validation des données, ainsi que sur les enseignements tirés des premières mises en œuvre pratiques.
- L'atelier a examiné les principales priorités opérationnelles, techniques et de formation, notamment la nécessité d'une collaboration annuelle entre l'OHI et l'OIANM, la résolution des questions d'harmonisation entre les normes S-101, S-201 et S-125, l'extension du cadre S-100 à des échanges de données continus fondés sur des services, les questions de gouvernance encore en suspens relatives aux domaines de confiance de la plateforme de connectivité maritime (MCP), ainsi que le renforcement d'une formation structurée aux normes S-100 et S-200.

Détails :

L'atelier a été organisé conjointement par l'OHI, l'OIANM et la Direction générale de la sécurité côtière de la Türkiye à Istanbul, du 1er au 4 septembre 2026. Il a réuni plus de 70 participants représentant des Services hydrographiques, des autorités chargées des aides à la navigation maritime, des administrations maritimes, des organisations internationales, le secteur privé et le monde universitaire. Le programme comprenait des présentations consacrées à l'harmonisation des normes internationales, à la mise en œuvre opérationnelle, à l'échange sécurisé des données, à la qualité et à la validation des données, ainsi que des cas d'utilisation concrets et aux enseignements tirés de l'expérience.

Dans son allocution d'ouverture, Yong BAEK, adjoint aux Directeurs de l'OHI, a souligné qu'il s'agissait du troisième atelier de cette série, après l'événement inaugural organisé en Norvège quatre ans auparavant. Il a relevé que les discussions avaient évolué, passant des concepts et des possibilités à la mise en œuvre, à l'interopérabilité et au retour d'expérience opérationnel. Le cadre S-100 a été présenté comme une occasion d'aller au-delà de la cartographie électronique traditionnelle pour progresser vers un environnement maritime numérique intégré. Dans ce contexte, le domaine S-200, qui couvre les aides à la navigation, les services de trafic maritime ainsi que les systèmes de positionnement et de communication, apporte des informations opérationnelles essentielles à l'écosystème S-100 dans son ensemble.



L'atelier s'est déroulé en deux parties. La première partie a consisté en des présentations de l'OHI et de l'OIANM sur l'état d'avancement actuel des projets S-100 et S-200, portant à la fois sur les développements techniques et sur les questions restant à examiner. La vice-présidente du HSSC, Nathalie Leidinger, a ouvert cette session par une présentation de l'OHI et un point sur l'avancement du projet S-100. Stefan Engstrom, président du NIPWG, a ensuite présenté les travaux relatifs à la modélisation des données, à la maintenance et aux flux de production reliant la norme S-201 de l'OIANM à la norme S-101 de l'OHI. Yong Baek, représentant du Secrétariat de l'OHI, est ensuite intervenu pour présenter l'infrastructure et l'écosystème S-100. Son exposé a porté sur le processus d'assurance qualité des normes OHI lisibles par machine, le Centre d'infrastructure de l'OHI, ainsi que sur la procédure de candidature au dispositif de sécurité de l'OHI et aux essais du service SECOM.

Au cours de la deuxième partie de l'atelier, les participants se sont répartis en trois groupes de travail afin d'examiner ces questions de manière plus approfondie.

Ouverts à l'ensemble des participants, les groupes de travail étaient coprésidés comme suit :

- **Groupe de travail 1 – Questions opérationnelles** : Dave Lewald et Selay Turan
- **Groupe de travail 2 – Questions techniques** : Alison Contreras et Sewoong Oh
- **Groupe de travail 3 – Formation** : Heather Gilbert et Ulla Møller



Figure1 , section consacrée aux groupes de travail

Le groupe de travail 1 (opérationnel) s'est concentré sur l'application pratique des normes. Il a examiné les actions de suivi issues des ateliers précédents, évalué les progrès accomplis et recensé les lacunes subsistant dans la représentation des aides à la navigation et des informations VTS, notamment dans des cas complexes tels que les feux de secteur.

Le groupe a défini les principales orientations suivantes :

- Toutes les spécifications de produit devraient être accompagnées de procédures de validation clairement définies. Cela comprend notamment l'utilisation d'indicateurs de fiabilité des données tels que les CATZOC, ainsi que la vérification de la qualité des données lors de leur saisie manuelle.
- Les spécifications des produits devraient également faire l'objet d'une maintenance régulière. Les États membres devraient s'appuyer sur la norme C-165 de l'OHI, en cours d'élaboration par le groupe de travail S-100, ainsi que sur les lignes directrices de l'OIANM relatives aux bonnes pratiques.
- Afin d'éviter toute confusion entre les spécifications S-124 et S-125, le numéro MRN des AtoN de l'OIANM devrait être utilisé de manière cohérente dans tous les domaines concernés.
- Les spécifications S-201 et S-125 ne sont toujours pas pleinement harmonisées avec la spécification S-101, et cette situation devra être corrigée. Toutefois, la spécification S-101 étant désormais stabilisée, il n'est pas prévu qu'elle fasse l'objet d'un réexamen avant 2030. Chaque pays devra déterminer, au niveau national, les modalités d'échange des données S-201 entre les autorités responsables des aides à la navigation (AtoN) et les Services hydrographiques.

Le groupe de travail 2 (technique) s'est penché sur les questions techniques sous-jacentes. Il a examiné les enseignements tirés des bancs d'essai de l'OHI et de l'OIANM relatifs aux normes S-124, S-125 et S-201, ainsi que le suivi de la mesure HSSC 18/054 concernant les spécifications techniques des services. L'un des principaux thèmes abordés a porté sur la manière dont l'OHI et l'OIANM devraient coopérer dans le cadre de SECOM et de la Plateforme de connectivité maritime (MCP) afin de garantir la compatibilité des cadres techniques des deux organisations.

Le groupe a constaté que le cadre S-100 est désormais utilisé au-delà de son objectif initial lié aux ENC/ECDIS, mais qu'il ne prend pas encore pleinement en charge les services de diffusion en continu, en temps réel et fondés sur l'échange de messages, tels que les normes S-210, S-212 et S-421. L'OHI et l'OIANM devraient approfondir cette question. Le comité VTS de l'OIANM préparera un document d'information à l'intention de la réunion du groupe de travail S-100 de l'OHI prévue en 2027.

La relation entre les systèmes de la Plateforme de connectivité maritime (MCP) de l'OHI et de l'OIANM reste également à définir. Les principaux défis concernent davantage la gouvernance, la gestion de la confiance dans les certificats, la reconnaissance mutuelle, la révocation et les questions de responsabilité que la technologie elle-même. L'OIANM mène actuellement une étude de faisabilité sur le concept de la MCP.

Le groupe de travail n° 3 (Formation) s'est concentré sur les questions relatives à la formation et au développement des compétences. Il a examiné les cours S-200 de l'OIANM et a formulé plusieurs observations. Il a également recensé des lacunes dans le cours d'initiation à la norme S-100, tant pour les utilisateurs externes (notamment les gens de mer) que pour les utilisateurs internes (Services hydrographiques et autorités chargées des aides à la navigation), en vue de contribuer à la mise à jour du cours type 7.03 de l'OMI.

Le groupe a recommandé que les futurs ateliers conjoints accordent une place plus importante aux questions de formation et que le groupe de travail chargé de ce domaine comprenne des représentants de l'OHI, de l'OIANM et du secteur privé. Il a été observé que de nombreux participants ignoraient l'existence des cours de base S-100/S-200 déjà disponibles. Il apparaît donc nécessaire de mieux faire

connaître le contenu de ces formations, leur importance et les modalités d'accès. Le groupe a également souligné l'importance de veiller à ce que les cadres dirigeants de l'ensemble des organisations concernées disposent des informations nécessaires pour soutenir la transition vers les normes S-100/S-200.

Prochaines étapes :

Compte tenu de l'avancement de la mise en œuvre et de l'exploitation des normes S-100 et S-200, les participants ont recommandé de renforcer la coopération entre l'OHI, l'OIANM et leurs membres, notamment par l'organisation éventuelle d'un événement conjoint annuel. Les prochaines réunions OHI/OIANM examineront les exigences de la convention SOLAS relatives à l'emport des publications nautiques, en prévision du prochain cycle de révision des prescriptions applicables aux ECDIS conformes à la norme S-100.



Figure 2 : Photo de groupe de l'atelier OHI-OIANM sur les normes S-100/S-200